



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 08 octobre 2025

Délibération n° DEL_2025_0145

Date de la Convocation :
mercredi 01 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le huit octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
14/10/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Isabelle DARDELET à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Madame Celline GACON, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Philippe RIBEYRE

La séance a été levée à : 20H10

Rédacteur : Sandra FLANDIN Administration Générale
Affaire suivie par : Didier SABOURAULT

<u>Objet :</u>	Vœu de soutien au projet d'implantation d'un crématorium à Saint-Christophe sur Dolaizon
-----------------------	--

Rapporteur : Jérôme EYNARD

La commune du Puy-en-Velay a été informée du projet d'implantation d'un crématorium sur la commune de Saint-Christophe sur Dolaizon située sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay dont les deux communes sont membres.

La demande de création d'un crématorium sur notre territoire est exprimée depuis plus de 40 ans. En 2017, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a inscrit la création et l'exploitation de cet équipement dans ses compétences supplémentaires. Après avoir conduit une procédure de délégation de service public, la Communauté d'agglomération a confié, par sa délibération du 22 juin 2023, la construction et l'exploitation d'un crématorium à la société OGF (devenue OGF Crématoriums en 2025).

L'installation d'un crématorium est destinée à répondre aux besoins du territoire en matière de services funéraires. Ce projet s'inscrit dans le cadre réglementaire défini par les articles L. 2223-38 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a, par arrêté du 02 septembre 2025, ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur ce projet de création et d'exploitation d'un crématorium sur la période du 29 septembre au 29 octobre 2025 inclus.

Ce projet présente un intérêt direct pour les habitants de notre commune pour les raisons suivantes :

- Proximité géographique : Notre commune est située à 11 kms de la commune d'implantation;
- Réponse à un besoin : Actuellement, les crématoriums les plus proches se trouvent dans les départements voisins, à plus d'une heure de route, ce qui représente une contrainte importante pour les familles endeuillées de notre commune ;
- Respect du choix des familles : Ce projet permettra aux familles de notre commune ayant opté pour la crémation de bénéficier d'un service public de proximité; dans des délais plus rapides que ceux actuels.

Aux termes de l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut émettre des vœux sur tous les objets d'intérêt local.

Considérant que :

- Le projet d'implantation d'un crématorium sur la commune de Saint-Christophe sur Dolaizon répond à un besoin des habitants du Puy-en-Velay ;
- L'absence d'équipement de proximité constitue une difficulté pour les familles endeuillées de notre commune ;
- Ce projet s'inscrit dans une logique de coopération intercommunale et de service public de proximité ;

Le Conseil Municipal :

- ÉMET un vœu de soutien au projet d'implantation d'un crématorium sur la commune de Saint-Christophe sur Dolaizon,
- TRANSMET la présente délibération :

À Monsieur le Préfet du département de la Haute-Loire,

- À Monsieur le Maire de la commune de Saint-Christophe sur Dolaizon,
- À Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- Au Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique,

Délibération n° DEL_2025_0145 du mercredi 08 octobre 2025

- CHARGE

Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 octobre 2025,
Le Secrétaire de séance,
RIBEYRE Philippe,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 08
octobre 2025